

Tarifs particuliers

Des tarifs pour tous

Familles nombreuses, voyage en groupe ou Billet de Congé Annuel, sachez profiter du meilleur tarif TGV.

Familles nombreuses

La **carte de réduction Familles Nombreuses** est un tarif social réglementé par l'Etat. Elle est destinée aux familles d'au moins 3 enfants mineurs et est valable tant que les conditions d'âge sont remplies.

- **Réduction:** 30, 40, 50 ou 75 % à déduire du Tarif Loisir standard en fonction du nombre d'enfants.
- **Son prix:** 18 €⁽¹⁾ par demande de carte (au titre des frais de dossier).
- **Pour l'obtenir:** téléchargez votre kit de demande de carte Familles Nombreuses sur www.voyages-sncf.com ou procédez à l'enregistrement de cette demande dans les points de vente SNCF, les mairies ou les CAF.

(1) Prix au 01/07/08.

(2) Calculés sur le Tarif Loisir Standard, dans la limite des places disponibles.

(3) Calculés sur le Tarif Loisir Standard, valables pour un aller-retour, dans la limite des places disponibles.

Vous voyagez à 10 ou plus

Profitez de **tarifs Groupes** adaptés, offrant jusqu'à 50 %⁽²⁾ de réduction pour les Groupes d'Adultes, jusqu'à 60 %⁽²⁾ de réduction pour les Groupes de Jeunes et jusqu'à 75 %⁽³⁾ de réduction pour une Promenade d'Enfants.

De nombreux services facilitateurs de voyage vous sont également proposés: les bagages porte-à-porte, un service de restauration à bord, le transfert en autocar...

Enfin vous pouvez réserver une voiture TGV rien que pour vous !

- **Renseignements:** contactez les conseillers de vente Groupes au 0 810 879 479 (prix d'un appel local depuis un poste fixe, hors surcoût éventuel) pour connaître les prestations et demander un devis.

Spécial salons et congrès

Vous partez en congrès ou en salon professionnel ? Prenez le train ! Si la manifestation est agréée par la SNCF, vous pourrez bénéficier du Tarif Congrès.

- **Réduction:** 20 %⁽¹⁾ sur votre voyage aller-retour, dans la limite des places disponibles.
- **Renseignements:** contactez l'organisateur de l'évènement qui doit vous faire parvenir une fiche par participant.

Abonnement Élèves, Étudiants et Apprentis

Vous devez prendre TGV pour gagner votre lieu d'étude ou de stage, vous avez droit à l'**abonnement Élèves, Étudiants et Apprentis**. Il vous permet de faire 9 allers simples mensuels pour lesquels vous ne payez que la réservation. Au-delà de ces 9 trajets, vous avez droit à 50% de réduction⁽¹⁾. Limites d'âge: 21 ans pour les élèves, 23 pour les apprentis et 26 pour les étudiants.

- **Pour l'obtenir:** demandez un formulaire dans les gares et boutiques SNCF à faire remplir par votre école ou lieu de formation.

Des réductions pour les militaires

Grâce à la Convention entre le Ministère de la Défense et la SNCF, les militaires peuvent obtenir 75 % de réduction⁽²⁾. Leur conjoint(e) et enfant(s) peuvent bénéficier d'une réduction comprise entre 25 et 50 %⁽²⁾ selon la période et le train emprunté. Pour cela, la famille doit voyager ensemble.

Billet de Congé Annuel

Salariés, retraités, pensionnés ou demandeurs d'emploi, peuvent demander un **Billet de Congé Annuel**.

- **Réduction:** 25%⁽¹⁾ et 50%⁽¹⁾ si vous payez au moins la moitié du billet par Chèques Vacances.
- **Validité:** une fois par an pour un aller-retour d'au moins 200 km, hors trajet effectué intégralement en Ile-de-France.
- **Pour l'obtenir:** contactez votre service du personnel ou le guichet de votre gare et remplissez le formulaire de demande.

(1) Calculés sur le Tarif Loisir standard

(2) Calculés sur le Tarif Pro selon la classe empruntée